



Fiche d'information

08.02.2013

Le Service social de l'armée

Résumé

Le Service social de l'armée (SSA) fournit une aide importante en faveur de nos militaires. Il offre une protection contre les dommages matériels et immatériels qu'un militaire peut subir du fait de l'accomplissement de ses obligations militaires.

1. Le Service social de l'armée

Le Service social de l'armée (SSA) fournit une aide importante en faveur de nos militaires. Il offre une protection contre les dommages matériels et immatériels qu'un militaire peut subir du fait de l'accomplissement de ses obligations militaires. Avec les moyens dont il dispose, le SSA soutient les commandants dans leurs efforts pour pouvoir maintenir une marche du service ordonnée. Le soutien consiste à prodiguer des conseils et à verser rapidement des aides financières en complément des allocations pour perte de gain (APG). Les aides sont accordées aux militaires dans les écoles de recrues et les cours de répétition ainsi qu'aux patients militaires et à leurs survivants. Par rapport à l'année précédente, les dépenses globales ont régressé de CHF 280'000.-:

Année	Total des dépenses
2011	CHF 2'260'000.-
2012	CHF 1'980'000.-

1.1. Ecoles de recrues

Le SSA consacre la plus grande partie de son travail aux recrues. Un bon 7% des recrues font appel au SSA. Un tiers a reçu une aide financière en 2012. Les deux autres tiers ont bénéficié de conseils. Le nombre des cas enregistrés au cours des cinq dernières années est resté relativement stable. Par contre, la complexité de certains cas ne cesse d'augmenter. Des problèmes antérieurs à l'entrée en service, souvent occultés ou négligés depuis longtemps, comme l'endettement, en sont la raison. Le taux relativement élevé de divorce constitue un autre facteur à risque. Les problèmes relationnels provoquent des tensions que les recrues ressentent particulièrement durement pendant leur ER. Au cours des deux dernières années, le SSA a soutenu les recrues comme suit:

Année	Aide matérielle	Aide immatérielle	Total	En % des militaires entrés au service	En CHF
2011	642	967	1'609	7	1'511'000.-
2012	537	1'070	1'607	7	1'164'000.-

1.2. Cours de répétition

Près de 20% des militaires en cours de répétition (CR) sont des étudiants, en particulier des jeunes officiers subalternes ou des capitaines. Ceux-ci ne perçoivent que les APG minimales puisqu'ils tombent dans la catégorie des personnes sans activité lucrative. Un autre groupe est composé des personnes sans emploi, à savoir des militaires qui n'ont longtemps pas pu exercer une activité professionnelle et qui ne perçoivent donc aussi que l'allocation pour perte de gain de base minimale. Un troisième groupe comprend les personnes sans ressources, soit des militaires qui ne se sont annoncés ni auprès d'une caisse de chômage, ni auprès des services sociaux et qui entrent au CR totalement dépourvus de ressources. L'aide financière a diminué comme suit en 2012:

Année	Aide matérielle	Aide immatérielle	Total	En CHF
2011	111	189	300	218'000.-
2012	159	150	309	210'000.-

Fiche d'information - Le Service social de l'armée

1.3. Patients militaires et leurs survivants

Le SSA conseille et apporte un soutien complémentaire aux patients militaires lorsque les prestations de la SUVA-Assurance militaire n'ont pas encore été fournies ou qu'elles ne suffisent pas pour vivre. Le SSA accompagne et aide les survivants qui se voient placés dans une nouvelle situation souvent difficilement maîtrisable à la suite du décès d'un membre de la famille.

Année	Aide matérielle	Aide immatérielle	Total	En CHF
2011	55	29	84	456'000.-
2012	53	28	81	530'000.-

1.4. Financement

Les montants versés par le SSA en guise de soutien proviennent intégralement d'attributions de fondations d'œuvres d'entraide militaires ou privées ainsi que de dons.

2. Service de promotion de la paix

Depuis le 1er janvier 2008, le domaine spécialisé dans le service de promotion de la paix (SPP) du SSA est à la disposition, pour la durée de leur contrat de travail, de toutes les personnes liées à SWISSINT et portant l'uniforme de l'Armée suisse (Peace-Supporter), ainsi que de leurs proches. Le domaine spécialisé fournit une aide compétente et élabore des solutions pragmatiques pour toutes les difficultés sociales rencontrées dans le cadre de l'engagement.

Pour plus de renseignements:

Robert Stähli
Chef du domaine du Service social de l'armée
Personnel de l'armée (DBC 1)
Téléphone 031 324 33 16

Informations supplémentaires:

Lien:

Titre du lien: Site web du Service social de l'armée
Lien (URL): <http://www.armee.ch/servicesocial>

Publications:

Titre de la publication: Rapport annuel 2012
(disponible sur le site web du Service social de l'armée)